

**LOUIS MORISSETTE :
LE « PLAN A » DU CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC ET DE LA SODEC**

Montréal, le 8 janvier 2020 – Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a officialisé aujourd'hui un protocole d'entente avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) afin d'offrir un accompagnement personnalisé aux entreprises culturelles en matière de relève entrepreneuriale et de transfert d'entreprise. Après la signature d'une entente de collaboration en mai dernier, il s'agit d'un second pas afin de créer des conditions propices à l'éclosion et au développement de l'entrepreneuriat culturel.

UNE RESSOURCE DÉDIÉE AU MILIEU CULTUREL

« Le CTEQ pourra désormais bonifier son offre de services de base pour un soutien plus spécialisé aux entrepreneurs de l'industrie culturelle afin de répondre à leurs enjeux en matière de relève et de transfert d'entreprises. Cela passera inévitablement par le recrutement d'une ressource dédiée exclusivement au secteur culturel », indique Vincent Lecorne, président-directeur général du CTEQ.

UN NOUVEL AMBASSADEUR POUR LE MILIEU CULTUREL

Afin de donner du mordant à ce partenariat, nos deux organismes ont fait appel à une figure marquante du domaine culturel au Québec. Il s'agit de nul autre que Louis Morissette. L'homme aux multiples talents et très impliqué dans le secteur culturel québécois sera le porte-parole et ambassadeur du CTEQ pour le milieu culturel.

« Notre industrie fait face à de nombreux défis et il est important de discuter de ses différentes mutations pour préserver sa vivacité et mieux épauler les entrepreneurs », poursuit Louis Morissette, porte-parole et ambassadeur du CTEQ.

« Louis Morissette brille comme scénariste, acteur et producteur. Bref, il s'illustre comme véritable homme-orchestre de la scène culturelle québécoise. Qui plus est, il a su mettre en place une équipe talentueuse et déterminée chez KOTV. La SODEC est heureuse qu'il ait accepté de devenir le porte-parole et l'ambassadeur du milieu culturel du CTEQ, partageant ainsi ses réflexions et son expertise acquises dans le feu de l'action », mentionne Louise Lantagne, présidente et chef de la direction de la SODEC.

Dans une industrie aussi importante pour le Québec, le secteur de la culture a une part du PIB de 4,2 % en 2017. Les industries culturelles emploient 176 000 personnes, soit environ 4,3 % de l'emploi total du Québec. Selon l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, les personnes de moins

de 45 ans représentent 62 % de l'effectif des professions culturelles du Québec en 2016, tandis que cette proportion est de 56 % dans la population active expérimentée.

À propos du CTEQ

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a pour mission de traiter l'enjeu de la relève des dirigeants et du transfert d'entreprise. Le CTEQ mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec. Le CTEQ est soutenu financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation qui lui a spécifiquement confié le mandat de sensibiliser, d'informer, de coordonner, de mailler et référer les entrepreneurs dans leur processus de transfert et reprise d'entreprises.

À propos de la SODEC

La SODEC a pour mandat de promouvoir et de soutenir le développement des entreprises culturelles au Québec et à l'étranger dans les secteurs du cinéma et de la production télévisuelle, du livre, des métiers d'art, du marché de l'art ainsi que de la musique et des variétés. La SODEC a également le mandat de protéger et de mettre en valeur un parc immobilier patrimonial de 32 immeubles, reflet de l'identité québécoise.

-30-

Sources

CTEQ
www.ctequébec.com

SODEC
www.sodec.gouv.qc.ca

Contact médias

Frédéric Beaumier, chargé de communication et marketing
Centre de transfert d'entreprise du Québec
1 844 200-2837
communication@ctequébec.com